

CHARTRE MEMBRES

Dynaride

Le 2 août 2026 à Chalais

Valeurs

Dynabrick a pour but de promouvoir des créations lego. Nos projets **doivent** être réalisés uniquement à l'aide de pièces LEGO officielles, de copies anciennement produites ou de motorisations alternatives **dédiées** à la marque LEGO.

Rôles

Mécanicien

Personne qui a inventé, crée, assemblé un projet. Pour prétendre à se rôle, il faut au moins avoir conçu un élément important du modèle **à lui tout seul en LEGO**, (les membres jugent le travail effectué) cela montre qu'il a pu appliquer ses compétences sur le projet. Toute personnes hors-projet peut bien évidemment donner des coups de pouces mais ne sera pas considéré comme créateur.

Carrossier

Personne chargée de la conception du design et à la création des carrosseries pour les projets.

Gestionnaire réseaux

Est responsable de la communication externe, de la gestion d'Instagram, Tiktok, Youtube, Facebook et du site web. Il est le contributeur principal des montages vidéo, des designs d'affiches et des logos.

En évaluation

Rôle temporaire avant l'acceptation définitive de la personne dans un rôle susmentionné, selon les conditions ci-dessous :

- décision prise **au terme d'au moins deux projets** par les membres déjà présents par le président
- a participé à deux projets à la hauteur des attentes techniques ou esthétique des membres déjà présents
- **on perd son rôle** si la personne ne contribue pas à un projet pendant deux ans.

Attribution des rôles

Mécanicien	Théo Z., Simon M., Timéo C.
Carrossier	
Gestionnaire réseaux	
En évaluation	Jonas B., Noé C.

Choix des projets

Quand un membre a une proposition, nous décidons **tous ensemble** s'il est réalisable et intéressant pour l'association.

Pour participer à un projet chaque membre doit **être critique envers lui-même** et s'auto-juger sur trois points essentiels :

1. Compétences
Il est beaucoup plus intéressant d'avoir **abouti un projet** sur lequel on a pu apporter quelque chose de concret et d'en être **fier**, que d'avoir voulu participer à un grand projet sur lequel on n'arriverait pas à laisser libre cours à sa créativité.
2. Disponibilité
Selon l'envergure du projet il faut être sûr de pouvoir **être là en suffisance**.
3. Finances
Si on s'engage dans un projet il faut complètement assumer les frais du **début jusqu'à la fin**.

Si l'un de ces points n'est pas assumé, seule la personne concernée en paie les conséquences et cela n'empêchera pas les autres de travailler.

Si un projet est réalisé exceptionnellement par un seul membre, en privé. Il faut si possible trouver une cohérence avec un projet fait à plusieurs.

Un membre en évaluation **doit** impérativement être sur un projet avec un membre déjà présent.

Finances

Le montant d'une commande est divisé par exactement le nombre de personnes signataires du projet concerné.

Pour les commandes non-ciblée (ravitaillement de pièces, autre dépenses), tous les membres de l'association payent, ce car n'importe qui ainsi que pour n'importe quel projet en fera probablement usage. **Soyez solidaire même si votre projet est terminé.**

Exceptions :

- carrossiers, car les carrosseries ne sont que très rarement commandées ou qu'une commande spécifique est généralement faite

Les commandes de pièces sont listées sur un fichier de comptabilité EXCEL.

Il faut s'attendre à des frais nécessaires à la réalisation des projets, en supplément des cotisations annuelles.

Avant toute commandes, une annonce pour accords des autres membres participant au projet sera obligatoirement effectuée sur WHATSAPP.

Tout bénéfice engrangé par les activités de l'association seront reversés sur le compte de l'association. Cette somme permettra le financement des achats collectifs.

Si un membre rencontre des difficultés financières, il en informe au plus vite le président afin d'en discuter.

Expositions

Seul les **membres représentent Dynabrick** en public !
Cela justifie le statut de membre.

Un projet devient éligible à être exposé quand il est **fini** et **fiable**. Il ne faut présenter que les projets les plus abouti, les plus intéressants. Les projets en constructions, ne sont donc pas éligibles.

Afin de ne pas surcharger les expositions et être trop sur les stands :

- **seul un créateur de projet peut prétendre à participer aux expositions**, car il dispose des informations techniques et peut répondre à **tous** types de questions des visiteurs
- si un créateur a participé à plusieurs projets, le comité essaie de répartir au mieux les personnes aux expositions afin d'avoir si possible, qu'une personne par projet, voir même une pour deux projets

Signatures